

Plan de relance de l'économie française : chiffres, mesures et projets

Le Premier Ministre François FILLON a réuni lundi 2 février 2009 à Lyon le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT) afin de dévoiler le détail du plan de relance de l'économie annoncé par le Président de la République le 4 décembre 2008 à Douai.

Le plan de relance c'est : 26 milliards d'euros, 45 mesures et 1000 projets.

26 milliards d'euros :

11,4 milliards d'euros seront remboursés aux entreprises pour améliorer leur trésorerie et leur donner les moyens d'investir :

- Remboursement anticipé du crédit impôt recherche = 3.8 Md d'euros
- Remboursement des reports en arrière de déficit d'impôt sur les sociétés = 1.8 Md d'euros
- Mensualisation du remboursement de la TVA dès le début de 2009 = 3.6 Md d'euros
- Amortissement accéléré des investissements = 0.7 Md d'euros
- Avances versées sur les marchés publics de l'Etat = 1.0 Md d'euros
- Paiement des dettes envers les fournisseurs de la Défense = 0.5 Md d'euros

10.6 milliards d'euros seront investis par l'Etat pour financer :

- Le programme exceptionnel d'investissement public = 4.0 Md d'euros
- Le soutien exceptionnel à l'activité économique et à l'emploi = 1.6 Md d'euros
- L'effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité = 1.9 Md d'euros
- L'avance d'un an du versement du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) = 2.5 Md d'euros
- Le doublement du Prêt à Taux Zéro (PTZ) = 0.6 Md d'euros

4 milliards d'euros d'investissements supplémentaires seront réalisés par les grandes entreprises publiques pour moderniser et développer les infrastructures ferroviaires, énergétiques et les services postaux : EDF (2.5 Md d'euros), GDF Suez (0.2 Md d'euros), RATP (0.4 Md d'euros), SNCF (0.3Md d'euros) et La Poste (0.6 Md d'euros).



45 Mesures :

Les 45 mesures sont répartis selon 3 programmes :

→ **Le Programme exceptionnel d'investissement public = 25 mesures**

→ **Le Soutien exceptionnel à l'activité économique et à l'emploi = 7 mesures notamment :**

- Financement des PME grâce à l'augmentation des capacités d'intervention d'Oséo Garantie et de la SIAGI;
- Aide à l'embauche dans les TPE;
- Mise en place d'un fond stratégique d'investissement par les grands acteurs afin d'aider aux restructurations des entreprises automobiles sous-traitantes;
- Aide au remplacement de véhicules anciens (Prime à la casse à 1000 euros pour les véhicules de plus de 10 ans pour l'achat d'une voiture neuve et peu polluante);
- Avances versées sur les marchés publics de l'État .

→ **L'Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité = 13 mesures**

Retrouvez l'ensemble des 45 mesures sur <http://www.relance.gouv.fr/page-mesures-01.html#M31>

1000 Projets :

Plus de 1000 opérations prêtes à être lancées en 2009 sont réparties dans l'ensemble des régions. Elles devront être engagées en 2009 et les projets qui accuseraient du retard ne pourraient plus bénéficier des conditions et du financement public prévus au titre du plan de relance. Ces investissements concernent les infrastructures de transport, l'enseignement supérieur et la recherche, le patrimoine immobilier de l'Etat, le logement et la rénovation urbaine ou encore la santé.

Listes des Projets d'investissement au niveau national :

<http://actualites.relance.gouv.fr/2009/02/02/la-liste-des-1000-projets/>

Projets visités par le Ministre de la Relance à Marseille :

<http://actualites.relance.gouv.fr/wp-content/uploads/2009/01/point-presse-marseille-30012009.pdf>

Informations Pratiques :

Site officiel Plan de Relance : <http://www.relance.gouv.fr/index.html>